

JOURNÉES D'ÉTUDES CROISÉES
Quand il est difficile de gouverner
(Europe chrétienne méridionale et orientale)
XII^e-première moitié du XVI^e siècle
Nîmes, 20-22 juin 2019
Angers, 14-16 novembre 2019

Sous la direction :

Isabelle MATHIEU
Université d'Angers
TEMOS, CNRS FRE 2015

Isabelle ORTEGA
Université de Nîmes
CEMM, EA 4583

Comité scientifique :

Bonnaud Jean-Luc, Université de Moncton (Canada)

Csukovits Eniko, Centre de recherche en Sciences humaines de l'Académie des sciences
(Hongrie)

Leroy Nicolas, Université de Nîmes

Mathieu Isabelle, Université d'Angers

Matz Jean-Michel, Université d'Angers

Morelli Serena, Seconda Università di Napoli (Italie)

Ortega Isabelle, Université de Nîmes

Pécout Thierry, Université de Saint-Étienne

Rao Riccardo, Università degli Studi di Bergamo (Italie)

Contacts :

Isabelle Mathieu (isabelle.mathieu@univ-angers.fr)

Isabelle Ortega (isabelle.ortega@unimes.fr)



Durant quatre années, le programme ANR EUROPANGE¹ s'est attaché à étudier dans le temps long (XIII^e-XV^e siècles) un type spécifique de construction politique à l'échelle régionale, posant au souverain angevin et à ses agents de nouveaux défis administratifs et politiques en matière de gouvernement. À partir de la figure de l'officier, qui s'entend de manière plurielle selon les territoires angevins considérés (Anjou, Maine, Provence, Lorraine, Italie du Sud et Sicile, Piémont, Lombardie et Toscane, Hongrie, Pologne, Morée, Albanie), il s'est agi de s'intéresser à la formation, aux compétences et aux réseaux de ces hommes qui prennent en charge le fonctionnement d'institutions structurantes du pouvoir (chancellerie et administration, justice, armée, finances, diplomatie...). Chargés de missions diverses et variées, ces hommes sont des acteurs et des relais d'un pouvoir personnel souvent absent, toujours itinérant, et dans le cadre de territoires dissociés, ils semblent à l'écoute des populations, jouant en quelque sorte le rôle de ciment institutionnel.

Ce programme s'est achevé en janvier 2018 et ses apports sont solides et pléthoriques : construction d'une base de données prosopographique (plus de 7000 officiers répertoriés) hébergée sur un site proposant de nombreuses ressources (bibliographies, sources, revues...), organisation de cinq colloques internationaux dont deux sont publiés et trois en cours de publication². Le colloque de clôture qui s'est tenu à Rome en septembre 2017 a notamment permis d'ouvrir les réflexions sur les problématiques gouvernementales et les officiers à d'autres zones géographiques telles que l'espace Plantagenêt, le domaine capétien ou bien encore la péninsule Ibérique, ce qui a permis nombre de comparaisons. Travailler sur la notion de gouvernement et l'action de gouverner permet de s'interroger de manière large sur les fondements des cultures politiques et administratives qui ont lentement émergé à la fin du Moyen Âge. Le terme *gouverner* renvoie à l'exercice d'un pouvoir qui peut se déployer à

¹ ANR « Les processus de rassemblements politiques : l'exemple de l'Europe angevine (XIII^e-XV^e siècle) », qui s'est déroulée de 2014-2018 sous la direction de Thierry Pécout, professeur d'histoire médiévale à l'Université Jean Monnet, Saint-Étienne. L'acronyme renvoie explicitement à l'idée quelque peu fantasmée d'Europe angevine.

² Colloques de 2013 (15-16 novembre) à Bergame : « *Les grands officiers dans l'espace angevin* » ; 2014 (13-14 novembre) à Naples : « *Périphéries financières angevines* » ; 2015 (19-21 novembre) à Angers : « *Parcours universitaires et formations intellectuelles des officiers angevins* » ; 2016 (17-19 novembre) à Saint-Étienne : « *Les officiers et la chose publique dans les territoires angevins (XIII^e-XV^e siècle). Vers une culture politique ?* » ; 2017 (20-23 septembre) à Rome : « *Gouverner le royaume : le roi, la reine et leurs officiers. Les terres angevines au regard de l'Europe (XIII^e-XV^e s.)* ».

différentes échelles mais dont les ingrédients sont toujours les mêmes, à savoir à terme l'émergence et la structuration de cadres, de règles et l'implication d'individus qu'elle soit volontaire ou non.

Les journées d'études croisées qui se tiendront à Nîmes en juin 2019, puis à Angers en novembre 2019, sont envisagées comme une sorte de contre-pied aux axes de recherche qui ont été travaillés dans le cadre du projet EUROPANGE. Nous souhaitons ancrer notre réflexion dans le temps long (XII^e-première moitié du XVI^e siècle), c'est-à-dire envisager le Moyen Âge classique et l'aube des temps modernes, période clé en matière d'inventions, d'innovations et de changements d'un point de vue institutionnel, politique et juridique. En effet, cette période se distingue par la mise en place de pouvoirs forts, la structuration progressive d'une mosaïque d'États en Europe, de grands mouvements de part et d'autres de la Méditerranée tels que les croisades ou les projets qui y sont liés. Se dessinent alors des résistances parfois fortes, des transactions, des compromis ou encore des statu quo qui peuvent apparaître entre le gouvernement et la population qui lui est sujette : là se situe le cœur des réflexions de nos journées d'études. De nombreux travaux ont abordé l'action de gouverner, le fonctionnement et l'organisation des gouvernements eux-mêmes ou bien encore les différentes approches concernant les révoltes ou les contestations. Tout en utilisant les apports de ces champs de recherche, l'objectif de ces journées d'étude est bien d'aller plus loin en tentant d'identifier le plus finement possible ce qui, chez les gouvernés, est irréductible et les rend inflexibles, hermétiques, en quelque sorte allergiques au pouvoir qui devient dès lors vécu et ressenti uniquement comme une contrainte qu'il faut combattre. Ce refus est-il le fruit de stratégies individuelles ou collectives ? Est-ce une question de culture politique ? Est-ce en raison des structures même de la société qui ne conviendraient pas à certains ? Qu'est-ce qui, au fond, pousse certains à rejeter clairement, en théorie (les textes, les mots...) comme en pratique (les actes), l'hétéronomie ? Pourquoi à un moment donné la norme est-elle vécue comme quelque chose de subi au point pour certains de refuser de vivre selon des règles communes ?

La zone géographique retenue est celle d'une Europe de culture chrétienne, allant de l'Occident latin à l'Orient byzantin. C'est une Europe qui court des rives septentrionales de la Méditerranée (de culture latine), à une Europe méridionale et orientale, s'étendant jusqu'aux régions danubiennes. Le vaste ensemble géographique ainsi considéré est composé certes de

territoires variés, tant du point de vue de la géographie que des populations qui ont des religions, des confessions ou des langues différentes, pour autant cette diversité garantit le comparatisme dans un espace où la question institutionnelle et gouvernementale est centrale et les freins, les limites ou les difficultés sont légitimement des pistes de réflexion que l'on peut explorer.

Nous nous proposons donc de réfléchir à ce qu'il advient « quand gouverner devient difficile ». En effet, nous pensons qu'il est pertinent de se pencher sur les limites, les oppositions et les dysfonctionnements en matière de gouvernement, entendu dans un sens large. Quels peuvent être les responsables et les protagonistes de telles anomalies ? Quelles sont les causes de telles difficultés ? De quelles manières se manifestent-elles ? Comment les appareils de gouvernement y répondent-ils ? Peut-on, par ailleurs, considérer qu'il y a des sociétés fondamentalement ingouvernables ?

En s'appuyant sur des cas concrets, des corpus documentaires divers et variés, et en mobilisant différentes méthodes, que ce soit la prosopographie, la comparaison diachronique et géographique, la démarche multiscalaire (des communautés rurales jusqu'aux États), l'utilisation d'outils informatiques au service des humanités numériques, ou encore les collaborations pluridisciplinaires, nous souhaiterions dégager une vue d'ensemble de ce sujet, complémentaire des questions traitées dans le cadre du projet EUROPANGE.

Sans prétendre à l'exhaustivité, plusieurs thèmes d'étude peuvent d'ores et déjà être balisés. En premier lieu, on pourrait envisager de circonscrire les acteurs concernés, eux-mêmes multiples (une communauté, un groupe d'hommes clairement identifiés, une personnalité en particulier, d'éventuelles victimes, des clercs/des laïcs, un entourage seigneurial/princier/royal). Il est ensuite possible de s'interroger sur les raisons qui ont pu conduire à des situations de dysfonctionnement, de refus de l'autorité, de blocage, voire de révolte, et qui paralysent à un moment l'exercice du pouvoir et du gouvernement (les causes peuvent être politiques, sociales, économiques, religieuses, culturelles, idéologiques) ; tous les motifs envisagés alimenteront notre réflexion. Il peut s'agir également d'un déficit de compétence des officiers, de malversations et/ou de corruption de l'administration, voire de trahison/collaboration/collusion avec l'ennemi. L'examen de ces manifestations est un autre thème envisageable, à travers des sources de nature multiple, que ce soit la pratique judiciaire, les sources normatives ou encore littéraires (rédaction d'écrits, de manifestes ou de pamphlets,

tenue de procès, soulèvements et révoltes, complots, production artistique de propagande...). Enfin, il sera souhaitable, lorsque cela est possible, d'envisager les réponses qui sont apportées à ces situations très particulières (démission, révocation, répression, emprisonnement, condamnation, durcissement des normes et des statuts par exemple) et les conséquences induites à court, moyen et long termes (comme la pratique de la rémission).

In fine, nous espérons que tous les cas pratiques abordés dans les différentes interventions permettront d'expliquer pourquoi gouverner s'avère parfois difficile notamment face à des populations particulièrement récalcitrantes à l'autorité et aux cadres.

Les propositions de communication sont à envoyer à Isabelle Mathieu et Isabelle Ortega avant le 15 décembre 2018. Les travaux retenus permettront d'établir une programmation thématique cohérente entre les deux sites qui sera communiquée aux intervenants en janvier 2019. Les communications pourront se faire en anglais, en français et en italien.